

CRÉATION ET ÉVOLUTION D'UNE ASSOCIATION DE JEUNES (A.J.R.)

Ce témoignage a été présenté dans le cadre du colloque sur les Droits et Pouvoirs des enfants et adolescents, à Nanterre, en septembre 83.

Revin est une petite ville de 10 500 habitants. Elle se situe dans la vallée de la Meuse entre Charleville et Givet, c'est-à-dire à proximité de la frontière belge dans une zone de petite métallurgie en régression économique depuis de nombreuses années. L'agglomération qui s'est développée dans deux méandres du fleuve est constituée par six quartiers, certains étant particulièrement isolés. Entre 1965 et 1971 un F.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire) a vu le jour et a prospéré dans une vieille usine de la périphérie avec un animateur professionnel. A la suite de quelques différends avec la municipalité, l'animateur quitte la localité et n'est pas remplacé. De 72 à 79, la ville n'a pas de professionnel pour s'occuper des jeunes et de l'éducation populaire. Le F.J.E.P. est fermé. Les locaux sont consacrés à d'autres usages. Dans le quartier H.L.M. d'Orzy des adultes bénévoles tentent de faire vivre un foyer. En 76-77 une commission extra-municipale d'animation culturelle se met en place et depuis cette date coordonne les initiatives des associations non sportives et organise avec les associations intéressées des manifestations ou spectacles qui dépassent les possibilités d'une association. En 1979 la municipalité recrute un animateur socio-culturel qui va, sans locaux adaptés prendre en charge, dans le cadre d'une nouvelle association l'A.R.E.L. l'animation quotidienne de la ville. En juillet 81 il quitte Revin. Pour la municipalité son remplacement ne semble pas urgent. Certains pensent même qu'il ne sera pas remplacé.

A la rentrée de septembre 81 les jeunes de Revin peuvent faire du sport dans les clubs locaux, se retrouver dans la rue ou les cafés.

Dans le quartier H.L.M. du Bois Bryas, occupé par les familles des ouvriers de l'usine Porcher, les jeunes ont trouvé une autre possibilité : ils ont construit une cabane pour se retrouver. Un journaliste local leur consacre un long article... Des délégués du groupe de jeunes viennent participer à une réunion de l'A.R.E.L. qui met ses moyens à disposition. Aucune action ne sera mise en place. Les locataires ont des problèmes matériels avec leur propriétaire (l'usine Porcher). Une section locale de la Confédération Nationale du Logement est créée pour tenter de solutionner toutes les revendications. Une manifestation est ensuite organisée par les jeunes dans le quartier. Sur les banderoles on peut lire « *Nous voulons un foyer* » ; « *Ensemble créons des activités* » ; « *Faites comme nous, agissez* ».

En juillet 83 des travaux ont été exécutés dans les logements

et la municipalité envisage d'implanter un préfabriqué à usage de foyer.

Dans le quartier H.L.M. d'Orzy la municipalité ouvre en octobre 81 un grand préfabriqué qui doit jouer le rôle de foyer de jeunes et de centre social. Les habitants de ce quartier espèrent voir arriver rapidement un animateur professionnel.

Dans le centre ville des jeunes enfants réclament à la mairie des aires pour jouer.

Des jeunes d'un autre quartier font circuler dans les établissements scolaires une pétition parmi les jeunes de 11 à 18 ans pour réclamer :

- Un lieu de rencontres.
- Des ateliers de création.
- La possibilité de former des animateurs compétents parmi les jeunes.

Fin octobre 81 une trentaine de jeunes déposent auprès du secrétaire général de mairie la pétition avec 300 signatures. Début novembre un des jeunes est reçu par deux adjoints au maire et le président de l'A.R.E.L. Les jeunes sont invités à la prochaine réunion de l'A.R.E.L. Le 7 novembre 81 un journaliste organise une table ronde avec dix-sept jeunes représentant tous les quartiers de Revin à l'exception d'Orzy.

- Les adolescents qui l'ont connu rendent hommage à l'animateur qui a quitté Revin.
- Tous rejettent plus ou moins les clubs actuels et l'école où ils ont l'impression de n'avoir aucun pouvoir.
- Ils regrettent d'être trop souvent méprisés par les adultes.
- Ils réclament un lieu de rencontres pour tous les jeunes de Revin, un animateur professionnel pour les aider à se prendre en charge, des salles dans les quartiers.

Le maire et un adjoint participent à la rencontre entre les jeunes et les responsables de l'A.R.E.L. Il s'avère que les moyens de cette association : quelques bénévoles, trois salles et un labo-photo sont nettement insuffisants pour répondre aux demandes.

Il est proposé aux jeunes de s'organiser pour que des moyens puissent être mis à leur disposition. Le samedi suivant l'association de la jeunesse revinoise (A.J.R.) est constituée. Elle organise le vendredi avec l'aide d'un journaliste une réunion débat sur le thème « Les jeunes face à leur avenir professionnel » avec tous les adultes responsables dans ce domaine, puis le samedi une manifestation dans la rue pour se faire connaître de tous les Revinois. 120 à 150 jeunes participent. N'ayant pu rencontrer un élu en mairie ils vont manifester devant la maison du maire. Le mercredi suivant la municipalité refuse de rencontrer les jeunes devant les caméras de FR3. L'émission est tournée dans la rue et dans les cafés.





Par la suite l'A.R.E.L. met provisoirement une de ses salles à la disposition de l'A.J.R. L'A.R.E.L. organise un débat entre les Revinois et les journalistes locaux qui ont joué un rôle important dans l'évolution du mouvement des jeunes. La soirée se passe très bien et se termine avec un groupe musical de trois jeunes membres de l'A.R.E.L. et de l'A.J.R. En janvier un nouvel animateur est nommé à Revin. L'A.R.E.L. et l'A.J.R. décident de coopérer.

De janvier à juin 82 l'A.J.R. a fait vivre :

- Une salle de foyer ouverte de 17 h à 22 h.
- Des boums.
- Un ciné-club 16 mm tous les quinze jours.
- Un concert avec des groupes locaux tous les mois.
- Des sorties pour aller écouter des groupes connus à Reims ou à Paris.
- Des promenades en forêt.
- Une excursion en canoë.

Avec l'A.R.E.L. elle met sur pied un après-midi récréatif pour enfants pendant les vacances de février. Avec de nombreuses associations, elle participe au Mardi-Gras 82. Fin mai elle organise le festival de l'A.J.R. avec sept groupes régionaux et Tri Yann.

- Un budget de 70 000 F.
- Une place publique entièrement clôturée.
- Des sonos et des éclairages impressionnants.

800 spectateurs sont venus. Le déficit a été de 2 000 F. Aucune autre association de Revin n'aurait osé se lancer ainsi.

Tout cela ne s'est pas fait sans problèmes et sans crises internes. En principe toutes les actions devaient être présentées au C.A. de l'A.J.R. Parfois le président, qui était mineur à l'époque, apprenait par le journal qu'une sortie avait été organisée par son association... Certains responsables oubliaient ce qu'ils devaient faire... D'autres ne comprenaient pas toujours ce que le C.A. attendait d'eux. Cependant la plupart des objectifs ont été atteints et les critiques des observateurs ont été rares. La réussite du festival a impressionné tout le monde. Pour se créer et réussir l'A.J.R. a bénéficié :

- De l'expression simultanée par un grand nombre de jeunes du besoin de lieux de rencontres qui n'existaient pas dans la ville.
- De la diffusion par les médias locaux de leurs besoins et de leurs réalisations.
- De la présence d'animateurs bénévoles qui ont cherché à aider les jeunes à réaliser ce qu'ils voulaient sans tenter de les manipuler ou de les récupérer.
- De la venue en janvier 82 d'un animateur professionnel épris de vie démocratique, ne comptant jamais son temps et jouant souvent les « garde-fous ».
- De la mise à disposition de mars à août 82 d'un jeune volontaire animateur à l'A.R.E.L. et d'une jeune volontaire secrétaire à l'A.J.R. Les deux jeunes volontaires et l'animateur professionnel formant un « pool » au service de l'A.R.E.L. et de l'A.J.R.
- D'élus locaux qui après la crise du départ ont répondu favorablement à certaines demandes.



Le festival bien que réussi a laissé de profondes traces dans l'A.J.R. L'énerverment aidant, les critiques et les conflits ont été nombreux. Le bureau de l'association, qui jouait le jeu démocratique, est écoeuré par les initiatives individuelles et irresponsables de certains. En septembre la jeune volontaire secrétaire est remplacée comme prévu au départ par un jeune volontaire animateur qui est partisan de l'indépendance totale de l'A.J.R. par rapport à l'A.R.E.L. Lors de l'assemblée générale d'octobre 82 l'ancien bureau est remplacé par un bureau qui désire aussi l'indépendance vis-à-vis de l'A.R.E.L. et de l'animateur professionnel. La municipalité met quatre petites salles à disposition de l'A.J.R. Quelques activités : foyer, boums, sorties sont organisées par le jeune volontaire. Depuis le début du mois de mars, date de la fin de son contrat l'A.J.R. est en sommeil.

A sa demande l'A.J.R. a été associée à la convention signée en octobre 82 entre la ville de Revin et le ministère de la culture. Elle devait poursuivre son ciné-club 16 mm et organiser son festival en coopération avec les comités d'entreprises locaux. Ces deux actions ne se sont pas réalisées.

Depuis que les salles de l'A.J.R. sont fermées, des jeunes de plus en plus nombreux viennent dans le bureau de l'animateur professionnel. Trois d'entre eux en mai 83 viennent d'ouvrir un foyer dans une salle de l'A.R.E.L. Très vite il a été fréquenté par une trentaine d'adolescents qui viennent pour discuter, jouer au ping-pong, au baby-foot, à des jeux de société, écouter de la musique. Des boissons non alcoolisées sont vendues. La gestion est entièrement assurée par les jeunes. Des demandes ont été recensées : sorties canoë, sorties nature, concerts à Revin, sorties pour écouter des concerts à l'extérieur, réalisation d'une fresque sur la société dans la salle du foyer, mise sur pied d'un vidéo-club avec des films récents, achat de jeux électroniques.

André ROYAUX
6, rue Vaulet
08500 Revin